

# PLATEFORME MODIFICATIONS DES STRUCTURES SPORTIVES

Accéder à la plateforme :

**Accès via le site fédéral :** <http://www.ffbb.com/accueil>

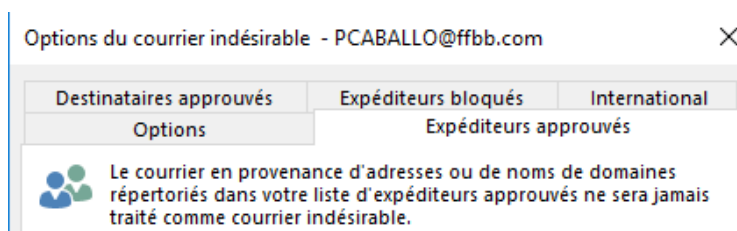
L'onglet intitulé "Modifications Structures Sportives" qui donne accès à la plateforme informatique, se trouve au bas de la page d'accueil du site fédéral dans la rubrique "Bloc-notes".

**Accès via eFFBB :** <https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/>

L'onglet intitulé "Modifications Structures Sportives" qui donne accès à la plateforme informatique, se trouve à gauche de la page d'accueil de l'eFFBB dans la rubrique "Les applications FFBB"

Avant de débiter, assurez-vous que vous disposez de votre **numéro national** (différent du numéro de licence) et d'une adresse courriel valide à laquelle toutes les correspondances administratives seront adressées ultérieurement.

Assurez-vous dans votre application de messagerie que le nom de domaine "ffbb" ne figure pas dans les expéditeurs bloqués (les courriels que nous vous adressons se retrouveraient automatiquement dans les courriels indésirables). Vous pouvez le placer éventuellement dans les "expéditeurs approuvés" dans "Options du courrier indésirable".



**Identification :** suite à la saisie de votre numéro national, un mot de passe permettant de vous connecter à la plateforme pour compléter votre demande sera adressé sur ***l'adresse courriel du correspondant principal du club lié au numéro national saisi (cette adresse ne sera utilisée que pour vous adresser le mot de passe)*** :

## Les opérations possibles :

<b>Nature opération</b>	<b>Description</b>	<b>Référence RG FFBB</b>
Changement de titre ou de dénomination sociale	Modification du nom d'une association	Article 311
Association Omnisports - Prise autonomie	Sortie de la section basket du club omnisport	Article 313
Fusion	Réunion <u>définitive</u> du patrimoine, des droits sportifs et administratifs de 2 ou plusieurs associations en une seule	Article 314
Scission	Fractionnement d'une association et de ses droits sportifs et administratifs en plusieurs associations nouvelles	Article 315
Union	Mise en commun, pour une durée déterminée, de droits sportifs et administratifs de plusieurs associations au sein d'une nouvelle association dans le cadre d'un <u>projet sportif</u>	Articles 317 à 326
CTC	Collaboration de clubs d'un territoire pertinent dans le cadre d'un <u>projet de développement</u>	Article 332 à 337

**Les dossiers de CTC (création, modification, renouvellement et fin) devront être enregistrés dans la plateforme informatique au plus tard le 30 avril pour qu'elles puissent prendre effet le 1<sup>er</sup> juillet suivant.**

**A défaut, les modifications ne seront prises en compte qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet de l'année civile suivante.**

## Déroulement :

**Pour les clubs** : Le membre du club initiant la modification de structure se connecte à la plateforme la première fois et obtient un mot de passe en s'identifiant grâce à son numéro national de licencié (différent du numéro de licence). Ce mot de passe est adressé sur l'adresse du correspondant du club dans lequel est licencié le demandeur.

### **Etape 1** : *Choix du type de modification*

Connexion via le mot de passe obtenu puis sélection de l'opération à effectuer dans le menu déroulant.

### **Etape 2** : onglet "Structures"

Saisie du (ou des) clubs concernés par la modification dans l'onglet "Structures"

### **Etape 3** : onglet "documents"

Joindre les documents demandés **uniquement en format PDF**.

### **Etape 4** : onglet "enregistrement"

Si le dossier est complet, procéder à l'enregistrement.

Si le dossier est incomplet, possibilité de se déconnecter et de compléter le dossier par la suite, sachant que les documents déjà transmis seront conservés sur le système.

**Pour les CD/LR** : Les CD et LR pourront se connecter à la plateforme à l'aide du mot de passe de connexion qui leur a été envoyé.

- Les CD et LR dont un club une demande de modification de structure reçoivent un courriel dès l'enregistrement de cette demande par le club.
- Les CD et LR peuvent alors consulter les pièces du dossier et doivent impérativement donner un avis avant le 16 mai 2021. Ils disposent d'un espace "commentaire" pour développer cet avis si nécessaire.

### **Le traitement des dossiers**

- Au moment de l'enregistrement définitif de la demande, un courriel est envoyé à la CF Clubs et au service Clubs pour avertir de cette demande.
- Un suivi sera établi par la commission et le service pour les dossiers : étude des pièces transmises, demandes des pièces manquantes éventuelles puis étude des avis.
- A l'issue de cette procédure, le dossier est présenté au bureau fédéral et la décision est notifiée aux clubs concernés avec copie aux CD/LR.
- La mise à jour FBI sera effectuée par le service fédéral.

## Les pièces nécessaires pour constituer le dossier :

### **Création d'une CTC (art 332 à 337) :**

Préparer les pièces constituant le dossier au format pdf :

Convention complétée, datée et signée,

Procès-verbal des instances dirigeantes de chaque club autorisant l'intégration dans la CTC

Liste des équipes engagées cette saison pour chaque club

Projet de développement de la CTC comprenant l'état des lieux des clubs : vous pouvez mentionner les équipes sur lesquelles vous **envisagez** de collaborer.

### **Renouvellement d'une CTC :**

Vous souhaitez renouveler la convention de coopération entre vos clubs sans en modifier la composition (mêmes clubs).

Cliquer sur renouvellement puis préciser la durée souhaitée (2, 3 ou 4 ans).

Préparer les pièces constituant le dossier au format pdf :

Le procès-verbal de la réunion du comité de pilotage au cours de laquelle vous avez décidé de poursuivre votre collaboration

Le bilan des activités de votre CTC

### **Modification d'une CTC :**

Vous souhaitez modifier les clubs constituant votre CTC, sélectionnez "**modification**" puis indiquez le type de modification en précisant éventuellement si vous souhaitez également renouveler votre CTC :

Changement de nom,

Ajout d'organisme,

Suppression d'organisme

Vous souhaitez profiter de cette modification pour prolonger la convention de coopération, merci de le préciser.

Préparer les pièces constituant le dossier au format pdf :

Le procès-verbal de la réunion du comité de pilotage au cours de laquelle vous avez acté la modification de la composition de votre CTC

Le PV de l'instance dirigeante du club intégrant la CTC

La liste des équipes du club intégrant la CTC

La convention modifiée ou son avenant

Le projet sportif actualisé

**Fin d'une CTC :**

Cliquer sur Fin de la CTC.

Préparer les pièces constituant le dossier au format pdf :

Le procès-verbal de la réunion du comité de pilotage au cours de laquelle vous avez décidé de cesser votre collaboration au sein de votre CTC